



Institut national de la  
jeunesse et de l'éducation  
populaire



95, avenue de France,  
75650 Paris Cedex 13  
Tél. : 01 70 98 94 00  
[www.injep.fr](http://www.injep.fr)

# Bibliographie sur le volontariat et le bénévolat

Références bibliographiques

Avril 2011

**Centre de ressources de l'INJEP**  
**Mission Documentation**

Agnès COCHET – Chargée de ressources documentaires / Documentaliste

## **Bibliographie sur le volontariat et le bénévolat Avril 2011**

### **INTRODUCTION**

Cette bibliographie est réalisée à l'occasion de l'année Européenne du Volontariat et du Bénévolat. L'UE a proclamé 2011 « année Européenne du Volontariat et du Bénévolat ». Elle souhaite ainsi mettre l'accent sur le rôle important de l'action associative dans les sociétés européennes. Des événements seront organisés à cette occasion en Europe et en France. La Commission Européenne a notamment lancé une Caravane Européenne du Volontariat et du Bénévolat, qui fera le tour des capitales européennes tout au long de l'année.

Cette bibliographie propose une sélection de références sur la période de 2008 à 2011, généralement, mais nous avons choisi une plus grande antériorité pour d'autres références, jusqu'en 2003 pour les rapports et jusqu'en 2006 pour les ouvrages. Cette bibliographie comprend des définitions du volontariat et du bénévolat. Elle inclut pour chacune des notions du volontariat et du bénévolat : des publications de l'INJEP, des articles parus dans la revue Agora Débats/jeunesses, des textes officiels, des études/rapports, des articles, des mémoires/thèses, des ouvrages et des sites Internet. Elle ne se veut pas exhaustive. Cette bibliographie a été réalisée à partir de Télémaque, la base documentaire du centre de ressources de l'INJEP, <http://telemaque.injep.fr/>, et ne comprend donc que les documents disponibles au centre de ressources à l'exception des textes officiels et des sites Internet, consultables en ligne.

### **DÉFINITIONS**

#### ***Notions de volontariat et de bénévolat***

Le volontariat et le bénévolat sont deux notions différentes qui ont en commun la liberté (engagement de son plein gré), le désintéressement (gratuit pour le bénévole, une indemnité journalière pour le volontariat), un engagement au profit des autres (ni sa famille, ni ses amis), dans l'intérêt général, souvent dans un cadre organisé (association ou ONG).

Source : Gestion du bénévolat et du volontariat : développer son projet et les ressources humaines bénévoles - HALBA, Bénédicte. De Boeck, 2006. - 307 p.

#### ***Volontariat***

Le volontariat est une activité à plein temps\*, pendant une certaine durée, ce qui autorise donc une indemnité (qui n'est pas un salaire). Il bénéficie d'un statut, ce qui le différencie du bénévolat.

Source : Gestion du bénévolat et du volontariat : développer son projet et les ressources humaines bénévoles - HALBA, Bénédicte. De Boeck, 2006. - 307 p.

### **LES DIFFÉRENTES FORMES DE VOLONTARIAT EN FRANCE DÉFINIES PAR LA LOI**

#### **➤ Service civique (Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique)**

Toute personne de 16 à 25 ans qui souhaite s'engager peut effectuer son Service Civique. Il n'y a pas de condition de diplôme. Le Service Civique est ouvert aux jeunes de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Union Européenne. Pour les jeunes originaires d'autres pays, il faut justifier d'un an de résidence régulière en France. Une mission de Service Civique dure de 6 à 12 mois. Le Service Civique peut être réalisé auprès d'une association, d'une fondation, d'une organisation non gouvernementale à but non lucratif, ou auprès d'un organisme public : collectivités locales (régions, départements, communes), établissements publics ou administrations de l'Etat. Les conditions d'engagement des jeunes entre 16 et 18 ans sont aménagées. Des missions adaptées leur sont proposées. Leur engagement nécessite une autorisation parentale.

<http://www.service-civique.gouv.fr/>

*\* Pour l'engagement de service civique, le code du service national art. L120-8 précise que "l'accomplissement des missions afférentes au contrat de service civique représente, sur la durée du contrat, au moins vingt-quatre heures par semaine »*

**Article 8 de la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique sur le volontariat de service civique ouvert aux personnes âgées de plus de vingt-cinq ans et sur le volontariat international :**

« Le service civique peut également prendre les formes suivantes :

« 1° Un volontariat de service civique, d'une durée de six à vingt-quatre mois ouvert aux personnes âgées de plus de vingt-cinq ans auprès de personnes morales agréées dans les conditions prévues à la section 6 du chapitre II du présent titre. La personne morale agréée est une association de droit français ou une fondation reconnue d'utilité publique ; »

« 2° Le volontariat international en administration et le volontariat international en entreprise mentionnés au chapitre II du titre II du présent livre, le volontariat de solidarité internationale régi par la loi n° 2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale ou le service volontaire européen défini par la décision n° 1031 / 2000 / CE du Parlement européen et du Conseil, du 13 avril 2000, établissant le programme d'action communautaire " Jeunesse " et par la décision n° 1719 / 2006 / CE du Parlement européen et du Conseil, du 15 novembre 2006, établissant le programme " Jeunesse en action " pour la période 2007-2013. »

**Article 21 de la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique sur le volontariat associatif :**

« Les personnes physiques ou morales qui ont conclu un contrat ou un engagement de volontariat au titre :

- du volontariat associatif prévu par la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 précitée ;
- du volontariat civil de cohésion sociale et de solidarité prévu par le chapitre II du titre II du livre Ier du code du service national ;
- du volontariat de coopération à l'aide technique prévu par le même chapitre II ;
- du volontariat de prévention, de sécurité et de défense civile prévu par le même chapitre II ;
- du service civil volontaire prévu par les articles L. 121-19 et L. 121-20 du code de l'action sociale et des familles, bénéficient jusqu'à leur terme, à l'exception des dispositions relatives à leur renouvellement, des dispositions qui les régissaient au moment de la conclusion de celui-ci et qui sont abrogées par la présente loi. À l'issue de leur contrat ou de leur engagement, les personnes physiques reçoivent une attestation d'engagement de service civique. »

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021954325&categorieLien=id>

D'autres formes de volontariat existent :

➤ **Service volontaire européen – SVE**

**(Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique , existe depuis 1996, est régi par la décision n° 1719/2006/CE du Parlement Européen et du conseil du 15 novembre 2006 établissant le programme «Jeunesse en action» pour la période 2007-2013)**

Programme de l'Union Européenne, le SVE est destiné à encourager la mobilité des jeunes de 18 à 30 ans. Il leur permet de se mettre au service d'un projet d'intérêt général à l'étranger durant 2 à 12 mois. Le SVE offre une expérience formatrice, développe la citoyenneté, permet de faire preuve de solidarité, de découvrir une autre culture, une autre langue, etc. Le volontaire relève d'un statut particulier. Il bénéficie d'une prise en charge totale sur place et d'une indemnité dont le montant varie selon les pays. L'expérience acquise lors du SVE est reconnue par un certificat de SVE (évaluation de l'activité volontaire et mention des compétences acquises).

<http://www.jeunesseenaction.fr/>

➤ **Volontariat de solidarité internationale (loi de 2005)**

« Les Volontaires de Solidarité Internationale sont des citoyens engagés. Acteurs et témoins, ils participent au sein d'une ONG à une action de solidarité internationale de développement ou d'urgence humanitaire. Pour un temps déterminé, ces volontaires mettent leurs compétences, de façon désintéressée, au service d'une population qui en a exprimé le besoin. » Partir en tant que Volontaire de Solidarité Internationale, c'est partir avec une ONG : pour une action de proximité, dans un engagement solidaire avec les pays du "Sud" ou d'Europe de l'Est, dans tous les domaines d'intervention : urgence / réhabilitation / développement. C'est aussi bénéficier d'un statut à part entière, grâce à la loi du 23 février 2005 qui offre des garanties sur les conditions avant, pendant et au retour de mission.

<http://www.clong-volontariat.org/index.php>

➤ **Sapeurs-pompiers volontaires (loi de 1996)**

Devenir sapeur-pompier volontaire, c'est possible pour toutes personnes de 16 à 55 ans, aptes physiquement et qui souhaitent venir en aide, sauver des vies, et s'investir dans des missions de protection. Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de 5 ans, avec la première année en période probatoire. Ils bénéficient d'une formation initiale adaptée aux missions exercées dans un centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de la carrière.

<http://www.pompiers.fr/>

Source : Agence du service civique, <http://www.service-civique.gouv.fr/>

## DÉFINITIONS

### **Bénévolat**

Le bénévolat est une activité libre (non obligatoire), désintéressée (sans but lucratif), servant l'intérêt général (et non des intérêts particuliers), exercée pour un groupe de personnes différent de sa famille ou de ses amis (communauté plus ou moins grande), dans un cadre formel (en général une association). C'est une activité accessoire d'une activité principale qui ne confère aucun statut : on est étudiant et bénévole, salarié et bénévole, retraité et bénévole ; son statut principal est : étudiant, salarié, retraité etc. L'activité implique une certaine régularité : au moins quelques heures par semaine ou quelques heures ou quelques jours pendant un certain temps (plusieurs mois).

### **Bénévolat associatif/bénévolat non associatif**

Le bénévolat s'exerce dans la plupart des cas au sein d'une association, même si l'on constate qu'une part de plus en plus importante des bénévoles s'implique dans des structures non associatives (écoles, bibliothèques, autres services municipaux...). En France, selon la dernière enquête de l'Insee, 11 millions de Français étaient bénévoles dans une association contre 5 millions hors structure associative sur un total de 12 millions de bénévoles, ce qui signifie que si l'association est majoritairement choisie, 1 million de Français bénévoles le sont uniquement hors structure associative. La plupart des élus municipaux sont également bénévoles dans les 36 600 communes que compte le territoire français.

### **Bénévolat formel/bénévolat informel**

Il existe également une autre typologie : bénévolat formel par opposition au bénévolat informel, qui s'exerce hors structure (ni association ni institution). Ce sont des actions organisées par plusieurs personnes qui ne souhaitent pas faire partie d'un cadre officiel. C'est le cas par exemple des groupes d'entraide (*self-help*) mais aussi d'actions de sensibilisation ou de mobilisation (défense de l'environnement, des droits de groupes particuliers comme les minorités ethniques) avec l'organisation de manifestations, la signature de pétitions, l'organisation de *sit-in* etc. Il peut également s'agir d'actions spontanées d'aides aux victimes de catastrophes. Une grande partie de la pratique sportive s'exerce également en dehors des clubs, on parle de pratique « sauvage ». Si elle est collective, certains membres de ces groupes informels organisent bénévolement les rencontres, les déplacements. C'est très largement le cas pour la randonnée pédestre.

Source : Gestion du bénévolat et du volontariat : développer son projet et les ressources humaines bénévoles - HALBA, Bénédicte. De Boeck, 2006. - 307 p.

Pour le contexte historique du service civique et du service volontaire européen ainsi que les différentes formes de volontariats et de services civiques en Europe, veuillez consulter :

#### **Panorama des différentes formes de volontariat et de service civique en Europe**

Rapport d'étude. RICHEZ, Jean-Claude, Commanditaires : INJEP/Agence du service civique, février 2011  
<http://www.injep.fr/Panorama-des-differentes-formes-de.html>

#### **Dossier « Volontariats civils : dispositifs publics, expériences juvéniles**

BECQUET, Valérie. AGORA DÉBATS/JEUNESSES, 2008, n° 47, 1er trimestre. - pp. 14-87

## VOLONTARIAT

### *PUBLICATIONS DE L'INJEP*

#### **Panorama des différentes formes de volontariat et de service civique en Europe**

Rapport d'étude. RICHEZ, Jean-Claude, Commanditaires : INJEP/Agence du service civique, février 2011  
<http://www.injep.fr/Panorama-des-differentes-formes-de.html>

#### **Dossier « Volontariats civils : dispositifs publics, expériences juvéniles**

BECQUET, Valérie. AGORA DÉBATS/JEUNESSES, 2008, n° 47, 1er trimestre. - pp. 14-87

#### **Une solidarité en chantiers. Histoire des Compagnons bâtisseurs.**

LOUSTALOT, Arnaud. INJEP, 2008. - 182 p.

#### **Mobilité (La) des jeunes.**

Dossier documentaire, CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'INJEP. INJEP, 2008. - 142 p.

#### **Action (L') volontaire**

Dossier documentaire, INJEP (Marly-le-Roi). Centre de Documentation, 2008. - 135 p.

#### **Vie associative**

Dossier documentaire, CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'INJEP. INJEP, 2008. - 179 p.

#### **Volontariat (Le) associatif**

Repère documentaire, CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'INJEP. INJEP, 2007. - 89 p.

#### **Volontariat (Le) dans les quartiers : l'engagement solidaire des jeunes.**

Restitution des travaux, document de synthèse/INJEP (Marly-le-Roi) ; DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA VILLE, France. Ministère délégué à la ville, 2003. - 19 p.

Téléchargeable

<http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/colloque12022004.pdf>

### *TEXTES OFFICIELS*

#### *Textes réglementaires français*

**Circulaire relative à la mise en oeuvre du Service Civique en 2011 (détermination de la capacité d'agrément en DRJSCS, refonte des agréments à délivrer en 2011, formation PSC1 et statut du volontaire) du 21 mars 2011**

**Instruction n° DJEPVA/MCEIJVA/2010/408 du 2 décembre 2010 relative à la mise en oeuvre et l'implication des services déconcentrés dans l'année européenne du bénévolat et du volontariat, 2011.**

[http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2010/12/cir\\_32220.pdf](http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2010/12/cir_32220.pdf)

#### **Installation du service civique**

**Décret n° 2010-485 du 12 mai 2010 relatif à la mise en oeuvre du service civique, publié au JO du 13 mai 2010**

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000022205388&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id>

#### **Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010**

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021954325&dateTexte=&categorieLien=id>

#### **Service civique volontaire : vote de la loi par le Sénat**

Proposition de loi, Sénat, 27 octobre 2009

<http://www.senat.fr/petite-loi-ameli/2009-2010/37.html>

Dossier législatif

<http://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl08-612.html>

### **Le service civil volontaire : résultats de la consultation**

Sondage exclusif CSA / CPCA sur le service civil volontaire rendu public en février 2009  
<http://cpca.asso.fr/IMG/pdf/0800940 - Le service civil volontaire resultats detaillés .pdf>  
Voir aussi sur le site de la CPCA  
<http://cpca.asso.fr/spip.php?article1769>

### **Loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif**

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000607509&fastPos=1&fastReqId=1704277245&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

*Textes réglementaires européens*

### **Le volontariat dans l'Union européenne**

Commission européenne, mars 2010, 18 p.  
[http://ec.europa.eu/citizenship/news/news1015\\_en.htm](http://ec.europa.eu/citizenship/news/news1015_en.htm)

### **2011 : Année européenne du volontariat**

Commission européenne, juin 2009  
<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/09/862&format=HTML&aged=0&language=FR&quiliLanguage=fr>

### **Mobilité des jeunes volontaires dans l'Union européenne**

Recommandations du conseil de l'Union européenne, 18 novembre 2008  
<http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/08/st14/st14825.fr08.pdf>

### **Service volontaire européen (SVE)**

Décision n° 1719/2006/CE du Parlement Européen et du conseil du 15 novembre 2006 établissant le programme «Jeunesse en action» pour la période 2007-2013.  
[http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2006/l\\_327/l\\_32720061124fr00300044.pdf](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2006/l_327/l_32720061124fr00300044.pdf)

### *ÉTUDES/RAPPORTS*

#### **Le volontariat associatif, un choix de société**

Nadia Bellaoui, CPCA, septembre 2009  
[http://cpca.asso.fr/IMG/pdf/RAPPORT\\_FINAL\\_ETUDE\\_CDVA\\_2008\\_verM.pdf](http://cpca.asso.fr/IMG/pdf/RAPPORT_FINAL_ETUDE_CDVA_2008_verM.pdf)

#### **The State and the Voluntary Sector**

National Council for Voluntary Organizations, NCVO, septembre 2009  
[http://www.ncvo-vol.org.uk/sites/default/files/UploadedFiles/NCVO/What\\_we\\_do/Research/Almanac/NCVO\\_2009\\_The\\_State\\_and\\_the\\_Voluntary\\_Sector.pdf](http://www.ncvo-vol.org.uk/sites/default/files/UploadedFiles/NCVO/What_we_do/Research/Almanac/NCVO_2009_The_State_and_the_Voluntary_Sector.pdf)

#### **Service civil volontaire : débats au Sénat**

Public Sénat, juin 2009  
Téléchargeable  
<http://www.senat.fr/seances/s200906/s20090610/s20090610001.html>

#### **Référentiel de missions du service civique volontaire**

FONTANEL-LASSALLE, Marie ; THIERRY, Michel. France. Inspection générale des affaires sociales, 2009. - 45 p.  
Téléchargeable  
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000002/index.shtml>

#### **Rapport national « Les activités volontaires »**

BECQUET, Valérie, Maître de conférences à l'IUFM de Versailles, décembre 2006

#### **Bénévolat et volontariat en France et dans le monde**

HALBA, Bénédicte. NOTES ET ETUDES DOCUMENTAIRES, 2003, n° 5169, avril. - 142 p.

### *ARTICLES*

#### **Année européenne du volontariat : le contexte**

SZABO, Suzana. JURIS ASSOCIATIONS, 2011, n° 431, février. - pp. 18-20

#### **Engagement (L') associatif et les européens : photographie pour 2011**

SPRUNGARD, Suzanne. JURIS ASSOCIATIONS, 2011, n° 431, février. - pp. 21-22

**Troisième objectif : reconnaître**

BELLAOUI, Nadia. JURIS ASSOCIATIONS, 2011, n° 431, février. - pp. 23-25

**Volontariat, troisième objectif : "reconnaître et valoriser"**

THIERRY, Dominique. JURIS ASSOCIATIONS, 2011, n° 431, février. - pp. 28-31

**Service civique : faut-il mettre les bouchées doubles ?**

REYNARD, Joaquim. LE JOURNAL DE L'ACTION SOCIALE, février 2011. - pp. 16-21

**Le contrat de service civique**

CORBINEAU, Hervé. LOISIRS Éducation, n° 437, décembre 2010. - pp. 31-32

**Bénévolat, comment éviter le naufrage ?**

POULET-GOFFARD, Sébastien. JOURNAL DE L'ACTION SOCIALE, 2010, n° 151, novembre. - pp. 33-37

**Service (Le) civique volontaire : un dispositif ambigu**

ROQUES, Mireille. LIEN SOCIAL, 2010, n° 991, octobre. - p. 10-15

**Service (Le) civique tiendra-t-il ses promesses ?**

DELAVEAU, Jean-Dominique. ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI, 2010, n° 121, août-septembre. - p. 4-6

**Service (Le) civique, nouvelle forme de volontariat.**

DERVIN, Éliane. ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI, 2010, n° 118, avril. - p. 29

**Service (Le) civique volontaire définitivement adopté au parlement**

ASH, 2010, n° 2649, mars. - p. 8-9

**Dossier « Migrations et mobilités internationales »**

ECKERT, Henri ; VILBROD, Alain, AGORA DÉBATS/JEUNESSES, 2008, n° 50, 4ème trimestre. - pp. 18-88

**Volontaire international, une transition ?**

BOSELUT, Clémence. PROJET, 2008, n° 305, juillet. - p. 32-35

**Entre emploi et bénévolat : le volontariat associatif**

SIMONET, Maud. CONNAISSANCE DE L'EMPLOI, 2007, n°45, août. - 4 p.  
[http://www.cee-recherche.fr/fr/connaissance\\_emploi.htm](http://www.cee-recherche.fr/fr/connaissance_emploi.htm)

**V pour volontariat**

JURIS ASSOCIATIONS, 2007, n° 360, Juin. - p. 12-25

**Contrat (Le) de volontariat associatif est né**

GRAVE, Michel. JOURNAL (LE) DE L'ANIMATION, 2006, n° 74, Décembre. - p. 87-88

**Volontariat associatif : le maillon manquant entre bénévolat et salariat**

DUBOIS, Yannick. JURIS ASSOCIATIONS, 2006, n° 349, Décembre. - p. 32-35

**Volontariat : l'autre face de l'engagement désintéressé**

DÉTOLLE, Alain. ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI 2005, n° 69, mai. - p. 6-8

**Un nouveau statut pour les volontaires internationaux**

NEVEU, Camille. ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI, 2005, n° 69. - p. 28-29

**La loi sur les volontariats civils**

MERCHEZ, Bernadette, Revue française des affaires sociales, n° 4, 2002, p. 75-82

*OUVRAGES*

**Travail (Le) bénévole : engagement citoyen ou travail gratuit ?**

SIMONET, Maud. La dispute, 2010. - 219 p.  
ISBN 9-782843-032042

**Gestion du bénévolat et du volontariat : développer son projet et les ressources humaines bénévoles**

HALBA, Bénédicte. De Boeck, 2006. - 307 p.  
ISBN 2-8041-5193-X

**Livret blanc : coopération des jeunes en Europe**

CEMEA; European Association for Leisure Time Institutions of Children and Youth; EAICY, 2004. - 86 p.

*SITES INTERNET*

**La CPCA s'engage pour l'année européenne du bénévolat et du volontariat, site web de la CPCA**  
<http://cpca.asso.fr/spip.php?article2128>

**2011, année européenne du bénévolat et du volontariat, Site web associations.gouv.fr**  
<http://www.associations.gouv.fr/170-2011-annee-europeenne-du-benevolat.html>

**Année européenne du bénévolat et du volontariat 2011, Site web service-public.fr**  
<http://www.service-public.fr/actualites/001912.html>

**Année européenne du volontariat 2011, Site web Europa.eu**  
<http://europa.eu/volunteering/fr/home2>

**Dossier spécial « Année européenne 2011 : le volontariat en Europe », Site web Toute l'Europe.eu**  
<http://www.touteleurope.eu/fr/actions/social/emploi-protection-sociale/presentation/dossier-special-annee-europeenne-2011-le-volontariat-en-europe.html>

**Service civique, Le site web service.civique.gouv.fr qui présente le service civique et l'Agence du service civique**  
<http://www.service-civique.gouv.fr/>

**France Bénévolat / Dir. BASTIDE, Jean**  
<http://www.planetesolidarite.org/appli/site/index.htm>

**CEMEA - Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active / CEMEA**  
<http://www.cemea.asso.fr/>

## **BÉNÉVOLAT**

*PUBLICATIONS DE L'INJEP*

**Information et formation des bénévoles : une enquête dans le Val-de-Marne.**  
INJEP (Marly-le-Roi). INJEP, 2008. - 79 p.  
ISBN 978-2-11-097324-5

**Action (L') volontaire**  
Dossier documentaire, INJEP (Marly-le-Roi). Centre de Documentation, 2008. - 135 p.

**Vie associative.**  
Dossier documentaire, CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'INJEP. INJEP, 2008. - 179 p.

*ARTICLES PARUS DANS LA REVUE AGORA DÉBATS/JEUNESSES*

**Engagement (L') bénévole des jeunes sportifs : crise ou mutation.**  
PETER, Jean-Michel. AGORA DÉBATS/JEUNESSES, 2009, n° 51. - p. 29-42

*TEXTES OFFICIELS*

**Instruction n° DJEPVA/MCEIJA/2010/408 du 2 décembre 2010 relative à la mise en œuvre et l'implication des services déconcentrés dans l'année européenne du bénévolat et du volontariat, 2011.**  
[http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2010/12/cir\\_32220.pdf](http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2010/12/cir_32220.pdf)

*ÉTUDES / RAPPORTS*

**Situation (La) du bénévolat en France en 2010.**  
FRANCE BENEVOLAT, 2010. - 21 p.  
<http://www.francebenevolat.org/uploads/documents/a062416e89dc61f49530c9f0537942f64e89d0f0.pdf>



**Insertion des jeunes : les compétences issues du bénévolat, une chance pour l'entreprise**

Afev, décembre 2010

[http://www.afev.fr/index.php?page=fr\\_afevpresse06122010](http://www.afev.fr/index.php?page=fr_afevpresse06122010)

**La déclaration de Bruxelles sur le rôle du bénévolat comme moyen d'autonomisation et d'inclusion sociale**

Centre européen du volontariat, décembre 2010

<http://www.cev.be>

**L'engagement bénévole des jeunes : l'étude et les bonnes pratiques**

Dominique Thierry, France Bénévolat, 2008

L'étude :

[http://www.francebenevolat.org/uploads/documents/Engagement\\_des\\_jeunes\\_Etude\\_nov08.pdf](http://www.francebenevolat.org/uploads/documents/Engagement_des_jeunes_Etude_nov08.pdf)

Les bonnes pratiques :

[http://www.francebenevolat.org/uploads/documents/Engagement\\_benevole\\_des\\_jeunes\\_experiences\\_VD\\_nov08.pdf](http://www.francebenevolat.org/uploads/documents/Engagement_benevole_des_jeunes_experiences_VD_nov08.pdf)

**Engager le citoyen dans la vie associative**

Bernard de La Rochefoucauld, Institut Montaigne, novembre 2008

[http://www.institutmontaigne.org/medias/documents/rapport\\_generosite\\_bd.pdf](http://www.institutmontaigne.org/medias/documents/rapport_generosite_bd.pdf)

**Le bénévolat des demandeurs d'emploi**

G. Bonnefon. Solidarités Nouvelles face au Chomâge et France Bénévolat, mars 2008

<http://www.francebenevolat.org/uploads/documents/ETUDEBenevolat.pdf>

*ARTICLES*

**Les bénévoles ont des compétences à faire valoir**

TRUFFAUT, Hélène. ENTREPRISE & CARRIÈRES, 2011, avril. - pp. 16-18

**Un vrai festin de liens**

COSTA, Aude. JOURNAL DE L'ACTION SOCIALE, 2011, n° 155, mars. - pp. 24-25

**Dossier « Valorisation : deux poids, deux mesures »**

BENOIST, Laurent. AGORA DÉBATS/JEUNESSES, 2011, n° 433, février. - pp. 17-32

**Bénévolat et mécénat, des compétences pour votre association**

BERTRAND, Patrick. ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI, 2011, n° 126, février. - pp. 17-19

**Assurance gratuite des bénévoles pour quels besoins ?**

CHAMPROY, Nahoum. ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI, 2011, n° 126, février. - p. 29

**Dossier «Le bénévolat et le volontariat à l'honneur »**

BELLAOUI, Nadia. JURIS ASSOCIATIONS, 2011, n° 431, février. - pp. 17-32

**Travail (Le) social aujourd'hui, garder la référence au droit**

LANGLET, Marianne ; PLANTET, Joël. LIEN SOCIAL, 2011, n° 1000-1001, février. - pp. 11-15

**Maraude en Seine-Saint-Denis, toujours au contact**

LE SAINT, Rozenn. ACTUALITÉS SOCIALES HEBDOMADAIRES, 2011, n° 2693, février. - pp. 38-41

**Bénévolat, assistance ... Pourquoi s'engage-t-on ?**

ION, Jacques. SCIENCES HUMAINES, 2011, n° 223, février. - pp. 44-46

**Vie associative : 16 millions d'adhérents en 2008**

LUCZAK, Frédéric ; NABLI, Fella. INSEE PREMIERE, 2010, n° 1327, décembre. - 4 p.

**Quel bénévolat en France et en Europe ?**

DÉTOLLE, Alain. ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI, 2010, n° 124, décembre. - pp. 4-6

**Bénévolat, comment éviter le naufrage ?**

POULET-GOFFARD, Sébastien. JOURNAL DE L'ACTION SOCIALE, 2010, n° 151, novembre. - pp. 33-37

**Nouvelle (Une) approche du bénévolat : le bénévolat de compétences**

BERTRAND, Patrick ; NUIZIÈRE, Solange. JURIS ASSOCIATIONS, 2010, n° 427, novembre. - pp. 43-45

**Jeunes et associations : s'engager en confiance**

IDÉES (LES) EN MOUVEMENT, 2010, n° 177, mars. - pp. 11-13

*MÉMOIRES / THÈSES*

**De la générosité en entreprise : Mécénat et bénévolat des salariés dans les grandes entreprises en France et aux Etats-Unis**

Thèse d'A. Bory, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, Françoise Piotet (Dir.), décembre 2008  
<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00348309/fr/>

**Bénévolat et Solidarité**

FERRAND – BECHMANN D., Syros, 1992, Alternatives, Paris

*OUVRAGES*

**Travail (Le) bénévole : engagement citoyen ou travail gratuit ?**

SIMONET, Maud. La dispute, 2010. - 219 p.  
ISBN 9-782843-032042

**Enfin senior !**

WIEDMER, Jean-Pierre. Nouveaux Débats Publics (Editions), 2010. - 222 p.  
ISBN 978-2-916962-45-0

**Guide pratique de l'association - 8ème édition**

France. Haut Commissariat à la jeunesse, 2009. - 192 p.  
ISBN 2-9533993-0-1

**France (La) bénévole.**

MALET Jacques BAZIN, Cécile. Gualino Editeur, 2009. - 187 p.  
ISBN 978-2-297-01266-9

**Marketing et communication des associations**

Dir. BIRAMBEAU, Pierre ; Dir. RIEUNIER, Sophie ; Dir. GALLOPEL, Karine ; Dir. LARCENEUX, Fabrice. Dunod, 2008. - 224 p.  
ISBN 2-10-049561-5

*GUIDES*

**Guide (Le) du bénévolat à l'usage des dirigeants associatifs (2011).**

Ministère de la jeunesse et des solidarités actives. Ministère de la jeunesse et des solidarités actives, 2011. - 19 p.

**Livret (Le) du bénévole 2011 : l'essentiel de vos droits.**

Ministère de la jeunesse et des solidarités actives. Ministère de la jeunesse et des solidarités actives, 2011. - 19 p.

**Bénévoles. Vos droits, les dispositions les plus récentes**

Ministère de la jeunesse et des solidarités actives, 2009. - 23 p.

*SITES INTERNET*

**La CPCA s'engage pour l'année européenne du bénévolat et du volontariat, site web de la CPCA**

<http://cpc.a.asso.fr/spip.php?article2128>

**2011, année européenne du bénévolat et du volontariat, Site web associations.gouv.fr**

<http://www.associations.gouv.fr/170-2011-annee-europeenne-du-benevolat.html>

**Année européenne du bénévolat et du volontariat 2011, Site web service-public.fr**

<http://www.service-public.fr/actualites/001912.html>

**Année européenne du volontariat 2011, Site web Europa.eu**

<http://europa.eu/volunteering/fr/home2>

**Dossier spécial « Année européenne 2011 : le volontariat en Europe », Site web Toute l'Europe.eu**

<http://www.touteleurope.eu/fr/actions/social/emploi-protection-sociale/presentation/dossier-special-annee-europeenne-2011-le-volontariat-en-europe.html>

**France Bénévolat**

<http://www.francebenevolat.org/>

**France générosités**

<http://www.francegenerosites.org/>

**RESSOURCES INJEP :**

Les références sont extraites de la base Télémaque (<http://telemaque.injep.fr/>).

Les ouvrages sur le bénévolat et le volontariat se trouvent principalement à la cote **ASS 22** (bénévolat/volontariat). Consulter également le rayon Europe pour le service volontaire européen, SVE (EU 22) et le rayon Engagement/participation pour le service civique (STÉ 83). Consulter également les brochures et les quarto (BR ASS 22, BR EU 22 ; 4° ASS 22, 4° EU 22 ; BR STÉ 83, 4° STÉ 83).

Mots clés : bénévolat + volontariat + service volontaire européen + SVE + service civique

**Sites Internet de l'INJEP :**

[www.injep.fr](http://www.injep.fr)

[galaxiejeunesse.injep.fr](http://galaxiejeunesse.injep.fr)

[www.ressourcesjeunesse.fr](http://www.ressourcesjeunesse.fr)

[www.passeursdeculture.fr](http://www.passeursdeculture.fr)

[www.generationcyb.net](http://www.generationcyb.net)

[www.jeunesseenaction.fr](http://www.jeunesseenaction.fr)

[salto-youth.net/euromed](http://salto-youth.net/euromed)

Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP)  
Etablissement public national rattaché au ministère chargé de la jeunesse  
Centre de ressources  
95 avenue de France 75650 Paris cedex 13  
Tel : (33) 01 70 98 94 13

Responsable du centre de ressources :  
Isabelle Fiévet

Ouverture du centre de ressources du mardi au vendredi :  
En interne : de 9h30 à 17h00  
En externe : de 13h00 à 17h00